

Lille, le 29 juin 2020

**Entre le 2 mars et le 10 mai 2020, le nombre de décès a augmenté dans 40 % des communes des Hauts-de-France. La surmortalité a été plus marquée dans la partie picarde de la région, en particulier les Communautés de Communes situées au sud de l'Oise. Les relations fortes qu'entretiennent les actifs résidents dans ces territoires avec l'Île-de-France, très impactée par la pandémie, expliquent en partie l'origine de cette surmortalité. Dans l'Aisne, la hausse a été également spectaculaire, notamment dans le nord du département où le vieillissement de la population est marqué.**

#### 17 % de décès en plus dans la région

Les Hauts-de-France ont enregistré 13 111 décès, entre le 2 mars et le 10 mai 2020, soit 1 895 décès de plus qu'en moyenne en 2018-2019 à la même période (+17 %). Au niveau national, la région se situe à la 5e place, derrière la Bourgogne-Franche-Comté (+ 18 %), Mayotte (+ 38 %), Grand Est (+ 42 %) et l'Île-de-France (+ 75 %).

#### Une hausse de la mortalité dans 40 % des communes

Au cours de la période, le nombre de décès n'a augmenté que dans 40 % des communes de la région, en particulier les espaces situés dans la partie picarde de la région. Le nombre de décès a ainsi augmenté de 51 % dans l'Oise et de 35 % dans l'Aisne au cours de la période. L'augmentation, bien qu'importante, a été moindre dans la Somme (22 %) et le Nord (12 %). La hausse est restée limitée dans le Pas-de-Calais (7 %).

#### Des décès qui ont plus que doublé dans les CC du sud de l'Oise

Les EPCI situés au sud du département de l'Oise, où les premiers foyers épidémiques ont été découverts en France, font partie des territoires ayant enregistré une surmortalité parmi les plus élevées de la région et au niveau national (cf. Figure 1). Les CC des Lisières de l'Oise et de la CC du Pays de Valois comptent ainsi au moins deux fois plus de décès que sur la même période au cours des deux années précédentes (respectivement de +138 % et +103 %). Dans ces CC, les communes de Crépy-en-Valois, Vaumoise et Lagny-le-Sec ont fait l'objet des premières mesures d'isolement. De manière semblable, la mortalité a cru très fortement dans la CA de Creil Sud Oise (+ 88 %), touchant les villes de Creil, Montataire, Villers-Saint-Paul et Nogent-sur-Oise. La circulation plus rapide du virus, dans cette partie de la région, s'explique en partie par la forte mobilité des actifs résidents. Dans la CC du pays de Valois, près de 20 000 d'entre eux se déplacent chaque jour pour aller travailler, principalement vers l'Île-de-France, la région la plus impactée par la pandémie. Dans la CA de Creil sud Oise, ces échanges concernent par exemple 35 500 actifs.

#### Plus forte hausse régionale dans une CC de l'Aisne

Cependant, d'autres territoires de la région ont été fortement touchés, Ainsi, dans le nord du département de l'Aisne, la CC du Pays de la Serre est l'EPCI de la région ayant enregistré la plus forte hausse de décès (+ 143 %). L'augmentation est également marquée plus au sud dans la CC de Retz-en-Valois (+ 89 %). Dans ces territoires, où le vieillissement de la population est plus marqué qu'en moyenne régionale, les décès survenus au sein des maisons de retraites ont été respectivement multipliés par 15 et 3.

En dehors de l'Oise et de l'Aisne, deux CC localisées dans le nord de la Somme ont été particulièrement concernées. Il s'agit des CC de Nièvre et Somme et du Territoire Nord Picardie où le nombre de décès a progressé respectivement de 79 % et de 65 %. Ici aussi, les personnes âgées ont été les principales victimes avec une augmentation des décès des 75 ans ou plus de 178 % dans la CC de Nièvre et Somme et de 85 % dans le Territoire Nord Picardie.

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

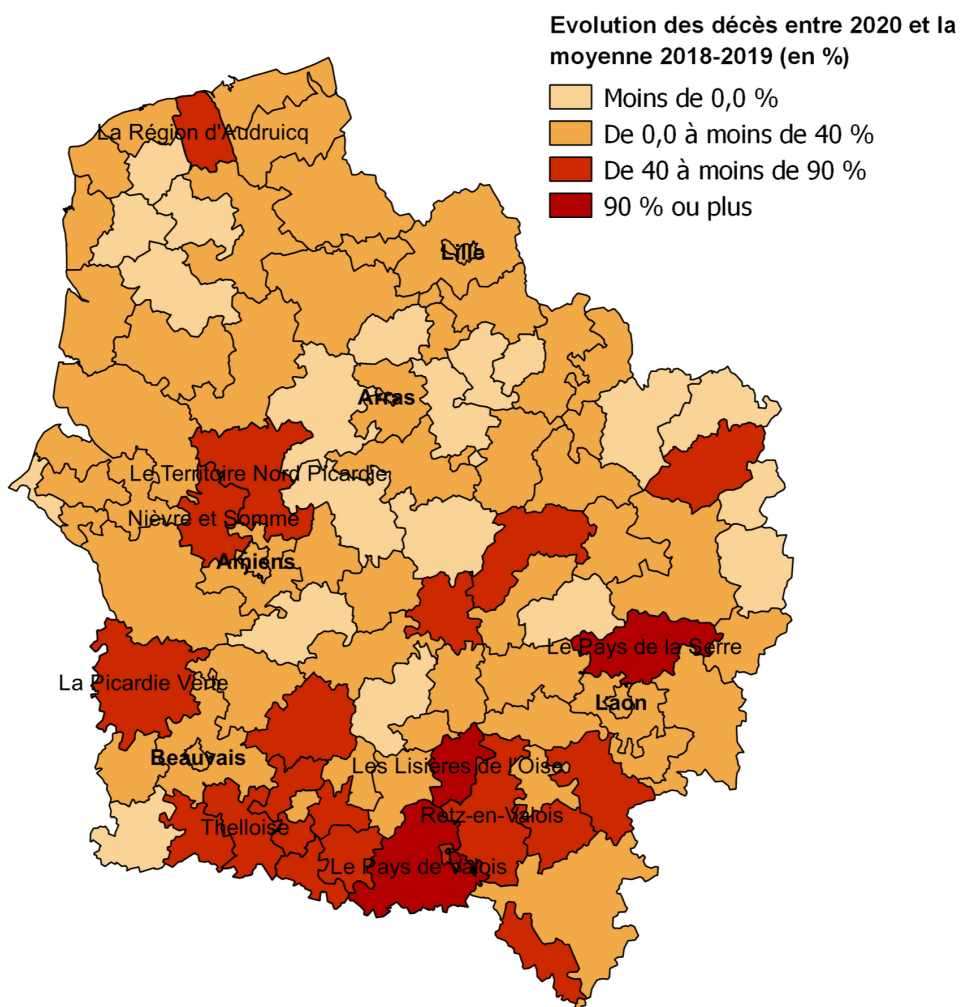
 **06 60 51 86 50**  **communication-hdf@insee.fr**

## Une baisse de la mortalité dans quelques territoires

Dans la région, quelques poches ont cependant été épargnées par l'épidémie et enregistrent une baisse de la mortalité pendant la période comparativement à la situation moyenne de 2018-2019. Elles se situent principalement au nord-est de la région (CC du pays de Mormal, Maubeuge Val de Sambre, du Nord-Avesnois, Cc du Pays des trois rivières, dans l'arrière-pays du littoral (CC de Desvres-Amer, du Pays d'Opale, du pays de Lumbres et Haut-pays du Montreuillois) et dans un large périmètre autour d'Arras (CC Campagnes de l'Artois, du Pays des Coquelicots, de la Haute-Somme, Osartis-Marquion, Coeur d'ostrevent, CA du Douaisis et de Lens-Lievin).

### Figure 1 : des hausses de décès marquées dans les CC du sud de l'Oise

Nombre de décès dans les EPCI des Hauts-de-France entre le 2 mars et le 10 mai 2020 par rapport à la moyenne des années 2018-2019 sur la même période



Source : Insee, état civil 2020

#### Définitions

Les établissements publics de coopération intercommunale (**EPCI**) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

On parle de **surmortalité** lorsque le nombre de décès sur une période donnée rapporté à une période de référence est supérieur à 1. Dans l'étude, on rapporte ainsi les décès survenus entre le 2 mars et 10 mai 2020 à la moyenne des décès survenus en 2018 et 2019 sur cette même période.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 60 51 86 50 ✉ [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)